

L'école des croupiers de casino cherche élèves

Les établissements de jeux recrutent. Mais Lewis Mercier, formateur à Mauléon (Deux-Sèvres) près de Cholet, peine à répondre à la demande. Son centre de formation manque de stagiaires.

Entretien



Lewis Mercier, 45 ans, formateur au métier de croupier de casino, à Mauléon dans les Deux-Sèvres.

Vous lancez un appel ?

C'est bientôt l'été, et les casinos recrutent ! Et on n'arrive pas à combler la demande. Les établissements de jeux ont connu une baisse de fréquentation il y a trois ans mais l'affluence est repartie.

Aujourd'hui, il y a beaucoup de monde dans les casinos. De nouveaux jeux sont arrivés, comme la bataille. Le black jack lucky ladies, qui ont attiré une nouvelle clientèle féminine.

Je veux attirer l'attention de personnes qui cherchent leur voie, qui sont inscrites à Pôle Emploi... Le métier de croupier peut les intéresser.

Pourquoi si peu d'attrait ?

C'est un métier où l'on se retrouve sous pression. Le croupier travaille de l'argent, les caisses doivent être bien tenues. Il est surveillé par son chef de salle. Et les clients attendent un service impeccable.

Les nouveaux employés n'ont pas d'attache, ils sont souvent célibataires. Puis ils finissent par se marier et avoir des enfants.

Il faut aussi travailler la nuit, avec des horaires décalés (19 h à 4 h du matin environ). Ce n'est pas compatible avec une vie de famille.

Quels sont les avantages ?

Il y a beaucoup de méconnaissance, ce qui explique sans doute le peu d'engouement. Mais on peut commencer comme croupier et faire carrière. Quelqu'un qui débute peut toucher un salaire de 1 300 €.



Clément et Léna ont suivi une formation à l'école des croupiers de Mauléon et ont rapidement trouvé un emploi dans un casino.

Et en fin de carrière, entre 2 200 et 2 800 €.

Certains évoluent, deviennent chef de table, chef de partie, et même membre du comité directeur. Cette évolution est rapide, pour qui veut passer des échelons. Mais il faut accepter la mobilité.

Vos stagiaires sont placés ?

Oui, on est victime de notre succès. Déjà, il faut savoir que le centre de formation suit les personnes, jusqu'à l'obtention d'un CDD ou d'un CDI. Ça peut prendre une semaine ou deux mois. Tout dépend de la personne et de sa motivation. Je ne veux pas garantir un emploi à la sortie de l'école, mais la demande est là.

Mon dernier stagiaire, qui n'est qu'à sa troisième semaine de formation, a déjà passé un entretien au casino de Fécamp (Seine-Maritime). Il a de grandes chances d'être embauché.

Combien coûte la formation ?

Une session de 180 heures, sur six semaines (poker, black jack, roulette anglaise et française), coûte 2 300 €. Une formation de quatre semaines (poker, black jack), 1 500 €. Ça fait d'être installé dans une petite ville nous permet de proposer un hébergement gratuit pour nos stagiaires.

De plus en plus de stagiaires utilisent l'Aide Individuelle à la formation (AIF), à demander auprès de Pôle Emploi, pour suivre nos cours.

D'ailleurs, en 2016, le financement de Pôle Emploi sur notre chiffre d'affaires atteint 65 %.

Où trouve-t-on les casinos ?

Il y a 200 casinos en France, et quatre ou cinq cercles de jeux à Paris. La plupart des casinos sont situés sur la Côte d'Azur.

Dans notre région, c'est surtout la côte vendéenne qui est pourvue en établissements : aux Sables-d'Olonne, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, à La Baule, au Croisic, à La Rochelle. Un établissement a ouvert à Vannes en 2015.

Christian MEAS.

Leur petite entreprise cultivait du cannabis

Deux jeunes hommes ont été condamnés pour onze cambriolages dans le Choletais et le bocage vendéen.

« Vous avez monté une véritable petite entreprise », ironise le président du tribunal de La Roche-sur-Yon (Vendée) face aux deux prévenus jugés pour vols en réunion. C'est vrai que leur montage a été sans faille, comme l'amitié qui lie les deux garçons de 23 ans.

En 2015, l'un d'eux a des dettes de stupéfiants. Alors, il faut trouver de l'argent. Beaucoup et facilement. Pour lui, ça rime avec culture et vente de drogue. Son pote va l'aider dans cette illécite entreprise.

D'abord, il y a les graines de cannabis achetées à Amsterdam (Pays-Bas). Pour les faire germer, il faut un local discret. Une mesure abandonnée, noyée dans un amas de ronces, est dénichée à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). Le duo va lister le matériel nécessaire pour y aménager une véritable chambre de culture.

« Et vous n'avez pas fait dans la demi-mesure », juge le juge. Ils volent un groupe électrogène de chantier, monumental, puis le carburant pour l'alimenter, 250 litres.

Pour confiner tout ça, ils décrochent 54 rouleaux de laine de verre, des plaques d'isolant, des dizaines de kilos de terreau, des pots qui hébergeront les vingt plants de cannabis, abreuvés par une cuve à eau de 1 000 litres. La revente de l'herbe devait rapporter jusqu'à 50 000 €.

Au total, onze cambriolages ont été commis de février à avril 2015, aux Herbiers, Mortagne, Saint-Malo-du-

Bois, Cholet, Chambretaud, La Verrie, La Flocellière, Saint-Christophe-du-Bois, dans huit entreprises (BTP, pépiniéristes, artisans) et chez des particuliers...

Et puis, le chantier est lancé. Pour introduire le groupe électrogène dans la bâtisse, un mur extérieur est détruit, puis remonté. Restait à agencer la chambre de culture de 20 m². « On faisait ça la nuit. Et on venait surveiller toutes les 48 heures », confirme un prévenu.

Mais le groupe électrogène génère de la fumée, et un bruit audible par le voisinage. Alertés, les gendarmes guettent, et interpellent les « jardiniers » le 25 avril 2015.

Ils reconnaissent tout face au tribunal, aussi que « c'est pas très intelligent ». Ouc « ça ne se fait pas ». L'un travaille aujourd'hui dans le bâtiment avec de confortables revenus. Son copain a aussi un emploi.

« Ne cassons pas cette dynamique de réinsertion », plaide une avocate de la défense. Pendant que sa consœur évoque « une entreprise de bras cassés, montée suite aux menaces de mort proférées par ceux à qui mon client devait de l'argent ».

Le tribunal a prononcé une peine de 6 mois de prison pour l'un, et de 8 mois pour l'autre, récidiviste en matière de stup.

Patrick GUYOMARD.

Ouest-France à votre service

Faire paraître une petite annonce : 0 820 000 010 (0,15 €/min - prix d'un appel local).
Faire paraître une annonce emploi : 02 99 26 42 56 (prix d'un appel local).
Faire paraître un avis d'obsèques : 0 810 060 180 (0,06 €/min - prix d'un appel).
Relations abonnés, journal avant 7 h 30, portage : tél. 02 99 32 66 66 - www.abonnement.ouest-france.fr.